

Dossier de présentation de l'association

Le dossier de présentation de votre association est un outil indispensable pour toute communication.

Une formule pratique peut être la réalisation de documents indépendants, plus faciles à mettre à jour et pouvant être distribués séparément selon les circonstances (le public-cible). Il vaut la peine d'être attentifs à harmoniser leur présentation pour réussir à les réunir dans un même dossier.

En règle générale, un dossier de présentation complet, comprend les documents suivants :

- Une page A 4 qui présente l'association (*date de sa création, nombre de membres, buts poursuivis, activités et services proposés, ressources humaines et financières*). En résumé, une association pour qui ? Pour quoi ? Pour satisfaire quels besoins ?
- La charte institutionnelle
- Les statuts de l'association
- La liste des membres du comité de l'Association (comprenant, par exemple, des indications sur leur situation professionnelle)
- Le dernier rapport d'activité de l'Association
- Les comptes adoptés par la dernière Assemblée générale
- Le budget global de l'Association